Restaurer les habitats d'intérêt communautaire dégradés par l'érosion et la surfréquentation

Objectif général visé

B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation

Priorité



Finalité de l'objectif

- Maîtriser l'érosion des sols et gérer les eaux pluviales
- Restaurer de façon active les secteurs de landes et de falaises littorales les plus dégradés

Actions liées

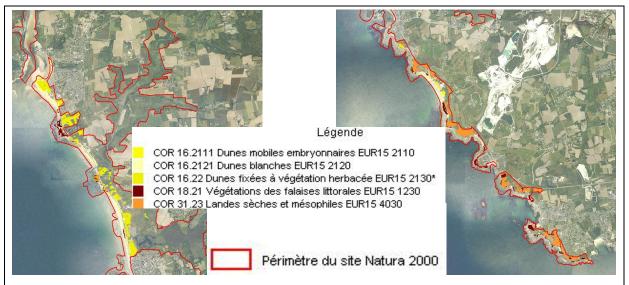
B1, C1, D2, D3 E1, E2

Habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés

- Végétation des falaises atlantiques littorales
- Landes sèches européennes
- Dunes mobiles embryonnaires atlantiques
- Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* des côtes atlantiques
- Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)

Secteur concerné

Tout le long du littoral, en particulier au niveau des promontoires rocheux et au niveau des dunes



Carte de localisation des espaces dégradés par l'érosion et/ou la fréquentation sur le littoral de Guidel-Ploemeur (Réalisation : Biotope 2007)

Maîtres d'ouvrage potentiels	Autres partenaires potentiels	Financements potentiels
Propriétaires et gestionnaires dont Cap l'Orient agglomération, COCOPAQ, Communes, FDC56, CG56 et 29, CEL	Association, Entreprises privées	Contrats Natura 2000, MEEDDAT (FGMN), Collectivités locales et territoriales, CEL

Coût total estimé

Variable, selon devis

Enjeux et problématiques

Les habitats concernés sont soumis à deux principaux facteurs de dégradation : la surfréquentation et l'érosion.

> Surfréquentation des secteurs attractifs

La surfréquentation par les piétons, vélos et véhicules a décapé de grandes surfaces de milieux naturels (dunes, landes, falaises littorales). Sur certains secteurs les sols sont compactés, érodés et des apports de matériaux exogènes ont été faits dans le but d'améliorer la circulation des véhicules sur les aires de stationnement. Sur certains secteurs, le sol étant très différent du sol d'origine, la probabilité de retour spontané vers les habitats recherchés (habitats d'intérêt communautaire d'origine ou existant sur le secteur) est faible.

➤ Érosion

Sur les falaises et les landes littorales, à l'érosion par la fréquentation peut s'ajouter l'érosion par ruissellement. Si le couvert végétal disparaît le ruissellement des eaux érode rapidement le substrat. Cela arrive également lorsqu'il n'y a pas de gestion de l'écoulement des eaux pluviales des routes et des cheminements piétons. Les routes, les pistes cyclables et les cheminements piétons ont des forts coefficients de ruissellement en cas de fortes pluies. Le ruissellement de l'eau est accéléré et risque d'éroder les surfaces sur lesquelles elles arrivent. On observe alors la formation de ravines. Ces phénomènes sont observés sur quelques promontoires rocheux et de façon très marquée en quelques points le long de la route côtière lorsqu'elle est proche de la limite de falaise. Il faut également mentionner l'érosion naturelle du littoral qui fait reculer le trait de côte.

Mesures liées à l'objectif

1. Mesures existantes, à pérenniser et développer (détails de techniques utilisées en annexe)

➤ 1.1 Gestion des eaux pluviales (A32329)

Plusieurs techniques ont déjà été utilisées sur le littoral de Guidel et Ploemeur avec plus ou moins de réussite. Ces aménagements permettent également de dissuader les visiteurs de passer au niveau des secteurs concernés.

- **Réalisation de fascines** (tressage de bois sur des poteaux) en terrasses pour ralentir l'écoulement des eaux de pluie et retenir les sédiments. Elles sont fixées en escalier pour créer des paliers au niveau desquels les sédiments s'accumulent.
- Canalisation des eaux pluviales ruisselant sur la route ou les cheminements piétons/vélos. Il s'agit donc, dans les secteurs à forte pente, de canaliser les écoulements d'eaux issues des cheminements et des routes, et de les renvoyer sur des secteurs ne craignant pas l'érosion. Ces canalisations peuvent être des cunettes en pierres évasées qui évacuent les eaux vers la plage par un tuyau enterré. Le tuyau de sortie ne doit pas être sous dimensionné. La pierre s'intègre bien au stabilisé des cheminements.

> 1.2 Restauration active des secteurs les plus dégradés

La restauration active est nécessaire quand le sol ne peut naturellement pas retrouver des propriétés propices à l'installation de la végétation souhaitée. Avant de mettre en œuvre de la restauration active, il convient de s'assurer que la restauration passive n'est pas suffisante compte tenu du coût de tels travaux. La restauration active présente également un intérêt pédagogique.

- Enlever les matériaux exogènes (A32308 P), en associant l'action à un décompactage du sol avec une granulométrie très fine à fine pour favoriser la germination des graines.
- Restauration active des surfaces de landes et pelouses décapées par la fréquentation (A32308 P): La restauration partielle du sol peut se faire grâce à des toiles de jute biodégradables (retenant ou non du broyat de lande prélevé sur le site), après griffage ou décompactage du sol.
- Apport d'une couche de sable pour favoriser la reprise de la végétation : Sur les secteurs anciennement « aire de stationnement », le sol a été compacté et des apports de matériaux exogènes ont modifié la pédologie. L'apport d'une couche de sable prélevé sur le site permet un apport de graines et favorise la reprise d'une végétation de type dune perchée. Ce procédé a été expérimenté sur la pointe rocheuse entre le fort et la plage du Loc'h. Le sable est bien resté en place et quelques

Mesures liées à l'objectif

1. Mesures existantes, à pérenniser et développer (détails de techniques utilisées en annexe)

mois après une végétation d'intérêt communautaire a commencé à reprendre.

2. Mesures proposées

L'ensemble des mesures existantes semblent actuellement suffisante dans l'objectif fixé. Il conviendra de développer ces mesures sur l'ensemble des secteurs qui en présente le besoin.

Calendrier prévisionnel						
Mesure		Année				
	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
1.1 Gestion des eaux pluviales	Х	Х				
1.2 Restauration active	Х	Х				

Coûts estimatifs				
Mesure	Estimation			
1.1 Gestion des eaux pluviales	Selon devis : variable selon les travaux (linéaire de fascine, de canalisation, technique et matériaux pour les canalisations)			
1.2 Restauration active	Selon devis : selon les surfaces et techniques utilisées			

Indicateurs de suivi des mesures et de réussite de l'objectif			
Mesure	Indicateurs		
1.1 Gestion des eaux pluviales	Factures et cartographie des travaux réalisés, surface et linéaire d'intervention		
1.2 Restauration active	Factures et cartographie des travaux réalisés, surface et linéaire d'intervention		
Objectif	Amélioration de l'état de conservation et augmentation de la surface des habitats concernés → suivis botaniques et photographiques de zones test		